

Projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions TESSI : désignation de l'expert indépendant

SORGEM Evaluation a été désigné en qualité d'expert indépendant par le Conseil de Surveillance de TESSI, tenu ce jour, dans le cadre du projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire de PIXEL Holding.

Il est rappelé que suite à l'acquisition de blocs d'actions TESSI lui permettant de détenir 97,4% du capital et 96,9% des droits de vote de TESSI, PIXEL Holding a annoncé le 3 juin 2021 son intention de déposer auprès de l'Autorité des Marchés Financiers un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire sur les actions TESSI au prix de 172 euros par action (dividende exceptionnel 2020 attaché). Le paiement dudit dividende exceptionnel 2020, d'un montant de 3,40 euros par action, étant intervenu le 28 juin 2021, le prix de l'offre s'entend coupon détaché, soit 168,60 euros par action.

Dans la perspective du dépôt du projet d'offre par PIXEL Holding, le Conseil de Surveillance a décidé, lors de sa réunion du 21 juin 2021, de constituer un Comité ad hoc composé de M. Patrick BATAILLARD en qualité de membre indépendant, M. Michel ANGE en qualité de membre indépendant et Mme Alix GUILLON.

Conformément à la réglementation, le Comité ad hoc est en charge de proposer au Conseil de Surveillance la candidature d'un expert indépendant, d'assurer le suivi des travaux de ce dernier et de préparer un projet d'avis motivé du Conseil de Surveillance sur le projet d'offre.

Sur proposition du Comité ad hoc, le Conseil de Surveillance a décidé, lors de sa réunion du 30 juin 2021, à l'unanimité de ses membres, de désigner SORGEM Evaluation, représenté par M. Maurice NUSSENBAUM, en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur les conditions financières du projet d'offre et d'attester du caractère équitable du prix de l'offre, conformément aux articles 261-1 I 1°, 261-1 I 2° et 261-1 II du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Comme prévu par la réglementation, le Conseil de Surveillance se réunira à nouveau pour émettre un avis motivé sur le projet d'offre après avoir pris connaissance notamment du rapport de l'expert indépendant et de la recommandation du Comité ad hoc.

Contact de l'expert indépendant

SORGEM Evaluation, représenté par M. Maurice NUSSEMBAUM

Adresse : 11 rue Leroux (75116) Paris

Email : mnussenbaum@sorgemeval.com

Avertissement important :

Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre en vue de vendre ou d'acquérir des titres financiers, ni une sollicitation en vue d'une telle offre dans un quelconque pays, y compris en France. Il ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales ou réglementaires.



À propos de TESSI

Tessi, acteur international des Business Process Services, accompagne les entreprises dans la digitalisation du parcours client. Présent dans plus de 14 pays dans le monde, Tessi compte environ 11 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 413 M€ en 2020. Tessi est coté sur le compartiment B d'Euronext Paris (TES).

Plus d'informations sur tessi.eu

Contacts

Tessi

Tél. 04 76 70 59 10

communication@tessi.fr

Actus

Guillaume Le Floch / Relations investisseurs

Marie Claude Triquet / Relations presse

Tél. + 33 (0)4 72 18 04 90

glefloch@actus.fr / mctriquet@actus.fr